

TC-AMt / Philippeville, le 21 novembre 2025

Opération de Développement Rural de Couvin

Compte rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural

20 novembre 2025 – visite de la Maison de la Ruralité de Froidchapelle

Objet de la réunion : Présentation et visite d'un projet développement rural similaire au projet des Halles, la Maison de la Ruralité de Froidchapelle.

- **Commune de Couvin :**

*Alexandre FORTEMPS
Jean-Charles DELOBBE
Régis MAREE*

- **Mesdames, Messieurs :**

*Delphine NEVEUX
Christiane DUBUC-CHEVALIER
Guillaume PIERRE
Philippe MEURANT
Christophe MAHY
Laurent FONTAINE*

- **FRW :**

*Thomas CONSTANT, Agent de Développement
Anne MAITRE ; Agent de Développement*

- **Excusés :**

*Vincent DELIRE
Sarah NOEL
André LAPOSTOLLE
Alexis ALLART
Patrick BEROUDIAUX
Benjamin CALICE
Yves RENARD
Bernard THEIS
Roger VERNIERS*

*Sébastien CARBONNELLE
Jean LEMAIRE
Philippe MERLEVEDE
Samuel MORAUX
Bernard GAUTHIER
Bernard PAQUET
Sébastien MORAUX
Marie-Françoise PARMENTIER*

- **Absents :**

*Bernard GILSON
Raymond DOUNIAUX
Vanessa COSSE
Véronique BODART
Jean-François BRIHAYE
Yohan DESCHAMPS
Marie-Ange DESSAINTE
Renée MAHY*

*Catherine NICOLAS
Gilles PIRLOT
Séverine POINT
Jean-Luc SIMON
Fernand PLATBROOD
Carole VAN GENECHTEN
Lucas ROULIN*

Accueil

La réunion se déroule en deux temps, une première partie concernant la visite de la maison de la ruralité de Froidchapelle (déplacement en car communal depuis Couvin) suivie des points propres à la CLDR.

Présentation de la Maison de la Ruralité

Madame Céline Porto-Carrero se présente. Elle est la collaboratrice culturelle et touristique faisant vivre la Maison de la Ruralité à Froidchapelle (située place Albert 1^{er}) depuis son ouverture. Elle présente aux membres l'historique du projet, son appropriation du poste ainsi que les missions et activités du lieu.

Suite à la présentation de madame Porto-Carrero, plusieurs questions sont posées par les membres :

- ✓ Quand la MDR a-t-elle effectivement ouvert au public ?

Elle a été engagée en septembre 2023. 6 semaines après, ce fut l'ouverture de la MDR au public puis de l'EPN en mai 2024. La MDR a été totalement effective à ce moment là.

Madame Porto-Carrero précise que d'être engagée 6 semaines avant son installation effective dans la Maison de la Ruralité était trop court et que certaines tâches auraient pu être réalisées avant (notamment : création d'outils de communication, achat de matériel, recherche de partenaires...).

De plus, elle regrette de ne pas avoir été consultée pour l'aménagement de son poste de travail. Elle a pu choisir le mobilier. Cependant, il y avait déjà du mobilier fixe (armoires dans l'entrée, bureau d'accueil).

- ✓ L'EPN, l'espace public numérique est-il ouvert tous les jours ?

Non. Cependant, il y a l'ouverture de l'EPN dans le pavillon communautaire « le trait d'union » ainsi que dans la bibliothèque les jours où ce n'est pas disponible à la MDR permettant une tournante et une décentralisation.

- ✓ Vous n'êtes pas ouverte le week-end alors qu'il y a la dimension touristique dans les missions de la MDR ?

Effectivement, mais vu la proportion négligeable de touristes à l'année et le fait de n'avoir qu'une seule employée, cela ne permet pas de rotation au niveau des horaires. Les heures prestées hors de l'horaire habituel étant à récupérer de préférence les jours de fermeture de la maison de la ruralité, et ce afin, de pouvoir conserver les jours d'ouvertures au maximum.

- ✓ Une idée de la fréquentation de la MDR ?

Lors de son évaluation annuelle, sur un an et demi effectif, environ 1000 personnes ont été recensées.

Données pour le rapport annuel 2025 :

- +/- 115 personnes venues pour l'EPN ;
- +/- 650 personnes venues visiter les expos ;
- +/- 50-aine de personnes venues pour des demandes diverses ;
- +/- 10 demandes touristiques ;
- +/- 65 personnes pour les permanences (Job en poche + Guichet de l'énergie) ;
- +/- 1050 personnes ayant participé aux activités, ateliers organisés par ou avec la MdR en 2025.

- ✓ Qu'est-ce que le tormax ?

Il s'agit de la porte coulissante électrique. Tout comme pour le tableau interactif, il faut du temps et de la formation pour pouvoir s'approprier l'outil.

- ✓ Est-ce vous qui gérez le budget de fonctionnement de la MDR ?

Elle demande à adapter son budget en début d'année si besoin et le soumet au Collège. C'est la comptable communale qui gère les entrées et les sorties.

- ✓ Comment cela se passe-t-il pour les locations de tiers ?

Comme pour n'importe quelle salle communale, il s'agit d'aller chercher les clefs et de les ramener. Lorsque c'est pour une exposition par exemple, un double des clefs est prêté aux artistes.

- ✓ Cela veut-il dire que la MDR est fermée lorsque vous êtes en congé ?

Oui tout à fait étant donné que je suis seule.

- ✓ Vous précisez la difficulté de gérer les aspects administratifs. De quoi parlez-vous plus précisément ?

Au début, comme il n'y avait rien, j'ai dû créer des déclarations de créance et contrat de location par exemple. De même, chaque activité doit être validée par le collège.

- ✓ Est-ce que les loueurs acceptent les tarifs demandés ?

Oui, ils ont été fixés après études de marché.

- ✓ Les bénévoles sont-ils rémunérés ?

Non, cela fonctionne comme un tiers-lieu.

- ✓ Qui choisit les thématiques/événements ?

Je les propose au Collège qui généralement valide mes propositions. De nombreuses activités ou projets sont imaginé.e.s et discuté.e.s en amont avec ma collègue de la bibliothèque-ludothèque (autre partenaire culturelle).

- ✓ Est-ce que des artisans hors entité de Froidchapelle peuvent participer aux marchés ?

Tout à fait. Idem pour les petits producteurs. Il n'y a que deux marchés par an : un pendant le week-end des artisans à Boussu-lez-Walcourt et un pendant le Laetare.

- ✓ Est-ce que le lieu sert également à la commune ?

Oui, il sert pour les séances d'information aux citoyens (PCS, PNESEM...) ainsi que pour les réunions du conseil communal.

- ✓ Une idée concernant les coûts de fonctionnement sur un an ?

Environ 90 000 euros matériel et salaire pour un temps plein compris.

- ✓ Accepteriez-vous de partager vos listes de diffusions/producteurs ?

Oui.

- ✓ Est-ce que les rentrées sont utilisées pour la MDR ?

Non, il y a juste les cotisations issues des cours d'anglais qui rentrent dans la caisse pour l'EPN.

- ✓ Est-ce possible d'imprimer énormément via l'EPN ?

Il y a un règlement et un tarif d'impression.

Les Halles, état d'avancement et réflexion sur la gestion

1.4 Restaurer les Halles de Couvin afin de valoriser l'artisanat et les productions du terroir : Projet au stade TRAVAUX EN COURS.

Régis MAREE prend la parole pour détailler les avancées. Les travaux avancent bien, il n'y a plus rien dans la maison du concierge et la toiture est en cours de travaux. Le lot concernant les châssis est le suivant et il espère que l'entreprise sera tout aussi efficace. L'inauguration est prévue pour septembre/octobre 2026 avec un engagement mi-temps pour mai/juin.

Comme initialement, il est prévu un espace consacré au vieux Couvin dans les caves (sans la maquette pour des raisons d'humidité). Le Centre culturel Christian Colle y proposera des ateliers créatifs, le parc naturel Viroin-Hermeton, des ateliers culinaires, l'Office du tourisme ainsi que la Maison des Associations y auront une permanence ponctuelle. Un marché artisanal ou point de vente de produits locaux (notamment des produits de valorisation de la laine via le Parc National ESEM) occupera également ponctuellement les lieux.

Pour l'inauguration, la clef magistrale de la ville ainsi que des peintures du vieux Couvin seront exposées dans les Halles.

Maison du Bailly

Pour rappel, le Collège avait décidé de ne pas poursuivre le projet et de le laisser en stand-by. Malheureusement, le bâtiment continue de se dégrader et prend l'eau.

Il a été demandé à l'architecte d'évaluer uniquement la mise hors eau du bâtiment. L'estimation est à 1 200 000€. Si on aménage également le rez-de-chaussée, cela passe à 1 700 000€ et en comptant le 2^e étage, on arrive à 1 900 000 €.

GT sentiers et patrimoine

Le Cercle des Naturalistes de Belgique recherche des citoyens disposés à raconter l'histoire des sentiers via « raconte-moi un sentier ». Les GT patrimoine et sentiers seront sollicités.

Concernant le GR12, le géomètre passera après la saison de la chasse.

Divers

Une prochaine réunion sera prévue avant mars pour le rapport annuel et une réunion spécifique d'évaluation de fin de PCDR par la suite.

Visite des lieux

Une visite des lieux termine cette réunion.

Clôture de la séance

La séance se clôture par les remerciements d'Alexandre FORTEMPS envers les personnes présentes et pour l'accueil de Madame Céline Porto-Carrero.

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Thomas CONSTANT et Anne MAITRE

Rue de France, 66

5600 Philippeville

071 66 01 90

t.constant@frw.be – a.maitre@frw.be

Pour le Bureau Régional ESEM,



Thomas CONSTANT – Anne MAITRE
Agents de développement